



CHARTE D'UTILISATION

En tant que membre, tu es copropriétaire de l'atelier. De ce fait, nous te faisons confiance afin d'être responsable et d'en prendre le plus grand soin.

Par ta signature, tu confirmes avoir pris connaissance des règles ainsi que du règlement de l'atelier.

1. L'utilisation de l'atelier est à tes risques et périls. L'association « L'établi-volant » décline toute responsabilité en cas d'accident.
2. L'atelier ne peut être utilisé qu'après avoir signé la charte d'utilisation et suivi la formation de bienvenue.
3. Les machines stationnaires du rez-de chaussée ne peuvent être utilisées uniquement par des professionnels qualifiés ainsi que pendant les workshops encadrés.
4. Avant chaque utilisation tu dois inscrire ton entrée et ta sortie dans le journal qui se trouve à la cafétéria.
5. En tant qu'utilisateur, tu peux utiliser l'atelier selon les horaires d'ouverture au public en nous informant préalablement de ta venue. Merci de respecter le voisinage durant les pauses de midi et du soir afin qu'aucun bruit ne soit entendu à l'extérieur.
6. Le code pour l'ouverture du coffre à clés ne doit pas être communiqué à des tiers.
7. Il est strictement interdit de fumer à l'atelier.
8. Les défauts sur les machines et outils doivent être mentionnés sur le journal et l'information doit impérativement être donnée par e-mail ou directement à la personne responsable (les réparations ne sont pas autorisées).
9. Lors de ton arrivée, tu es tenu de contrôler la layette d'outillage et de signaler tout élément manquant.
10. En tant qu'utilisateur, tu es responsable des dommages provoqués par une utilisation inadaptée, qui casse paie.
11. La place de travail et les machines (y compris les machines manuelles et les outils) doivent toujours être propres et rangés après chaque utilisation. N'hésites pas à finir ton travail 15 minutes avant de quitter l'atelier afin d'avoir assez de temps pour nettoyer et ranger. Merci de toujours faire un petit travail de rangement afin que l'atelier reste top nickel.



12. Nous mettons à ta disposition la place de travail, les outils, l'échange know-how, un peu de matériel (vis, colle, etc.), nous te remercions de payer le prix indiqué.
13. L'espace de stockage dont nous disposons est restreint, le stockage est organisé de la manière suivante :
 - Petits objets qui tiennent sur une étagère: Gratuit pendant 15 jours puis 1 CHF/jour
 - Petits/gros objets qui ont besoin d'une armoire de rangement entière: Gratuit pendant 5 jours puis 5 CHF/jour
 - Objets Big Mamma qui ne rentrent pas dans une armoire : 5 CHF/jour, à définir avec le staff.
14. Indique ton nom, prénom, numéro de téléphone et date actuelle sur ton travail.
Les objets sans ces indications ou dépassant 30 jours de stockage seront évacués afin de laisser de la place pour les projets actuels.
15. L'établi volant te serait reconnaissant d'effectuer tes projets dans un laps de temps restreint.
16. Si tu quittes l'atelier en dernier, tu as la responsabilité de vérifier que les fenêtres soient fermées, que la lumière soit éteinte et que toutes les machines soient arrêtées.
Après fermeture de toutes les portes, la clé doit impérativement être mise au coffre à clés.

**ESPACE CRÉATIF
PARTAGÉ**

—
Route de Chaumont 6
CH - 2067 Chaumont
info@etablivolant.ch
www.etablivolant.ch